

Certificat

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Réalisation d'études thermiques adaptées aux attentes des clients et conformes à la réglementation en vigueur et délivrance de services associés par la mise en œuvre d'une organisation efficace et de moyens adaptés.

Qualité des études : Prestation due en fonction du type de bâtiment, autocontrôle des études, traitement des anomalies, contenu du rapport, attestation de non-conformité.

Qualité des services : Prescription et veille réglementaire, prescription qualité, prescription et veille technologique.

Qualité de l'organisation : Compétences, documentation, moyens de calculs, assurance, documents et données, archivage, planification, sous-traitance, réclamations, amélioration continue.

La certification NF Études Thermiques RGE est une certification qui s'inscrit dans le cadre de la certification des produits et de services autres qu'alimentaires prévue dans les articles R115-1 à R115-3 et L115-27 à L115-32 du Code de la Consommation.

Certivéa bénéficie d'un mandatement d'AFNOR Certification et d'une accréditation n°5-0054, délivrée par le COFRAC, Certification de Produits et Services, Portée disponible sur www.cofrac.fr.

N° CERTIFICAT : NF509 17/056 Rév.00 Admission du 08/12/2017

YSOTOME

9 Chemin de Gendriac Mons

43000 LE PUY EN VELAY

Assuré auprès de la compagnie QBE Insurance (Europe) Limited

CERTIVEA atteste que le Bureau d'Études a été évalué conforme au Référentiel NF Études Thermiques RGE en vigueur, version du 07/04/2015, pour un périmètre défini page suivante et qu'il est autorisé à apposer la marque NF sur les études thermiques pour le **secteur neuf/ renové/logement/maison individuelle/tertiaire** qu'il produit conformément à la norme NF P03 310.

En vertu de la présente décision notifiée par Certivéa, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire pour les produits visés ci-dessus, dans les conditions définies par les Règles Générales de la marque NF et par le Référentiel NF mentionné ci-dessus.

On the strength of the present decision notified by Certivéa, AFNOR Certification grants the right to use the NF mark to the grantee for the aforementioned products, within the frame of the general conditions applying to the NF mark and to the aforementioned NF certification.

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide pendant une durée de 48 mois à compter de la date d'admission/renouvellement à la certification.

Le Référentiel de certification et la liste des certificats à jour sont disponibles sur le site www.certivea.fr.

Le 08 décembre 2017

Patrick NOSSENT
Président

